



GESTION
DES 3 PIGNONS

INFORMATIONS IMPORTANTES

REEMPLACEMENT DES VIEUX CAGIBIS

» À LIRE JUSQU'AU BOUT «



VOUS AVEZ UN CAGIBI ?

*Préparez-vous :
vous devrez bientôt le vider.*

Mise en contexte

À tous et à toutes les locataires,

Comme vous le savez sans doute, il y a aux Tours Frontenac des salles où se trouvent de vieux espaces de rangement en bois sec, appelés « cagibis ».

Ces vieux cagibis représentent un risque en matière de sécurité incendie.

De plus, la configuration des salles où ils sont situés ne respecte pas les normes modernes du bâtiment (largeur des corridors de circulation, accès aux équipements mécaniques, etc.).

C'est pourquoi le temps est maintenant venu de remplacer ces cagibis.

Opération en 3 étapes

Gestion des Trois Pignons (G3P) a fait appel à des entrepreneurs qualifiés pour effectuer ces travaux, qui dureront environ **4 mois** et se feront **en 3 étapes**.

Étape 1

Démolition de tous les vieux cagibis aux derniers étages des 3 tours et dans le sous-sol de la tour D*

** Les cagibis près des ascenseurs, sur chaque étage de la tour D, ne seront pas touchés.*

Étape 2

Réparations et peinture à l'époxy du plancher des salles de cagibis et peinture des murs

Étape 3

Installation des nouveaux cagibis grillagés

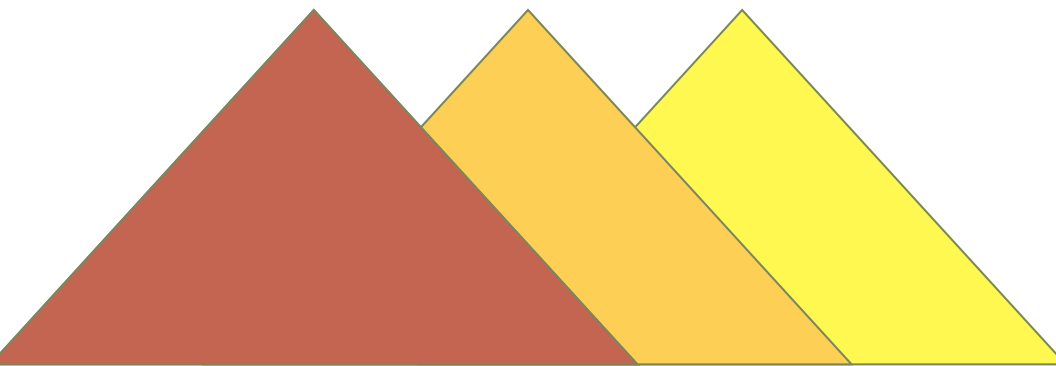
À TOUS ET À TOUTES LES LOCATAIRES QUI ONT UN CAGIBI

 **Faites le ménage et videz temporairement votre cagibi**

Afin que ces travaux se fassent dans l'ordre et le plus rapidement possible, nous demandons **à tous et à toutes les locataires qui ont un cagibi** de :

- 1. Faire le ménage** de votre cagibi;
- 2. Jeter** ce dont vous n'avez plus besoin;
- 3. Transporter** vos effets dans votre logement;
- 4. Entreposer** temporairement vos effets dans votre logement ou sur votre balcon, le temps des travaux.

Exceptionnellement, vous serez autorisé.e.s à entreposer vos effets sur votre balcon durant cette période. G3P pourra fournir, au besoin, des bâches en plastique pour protéger les effets qui seront sur les balcons.



Échéancier

| DATES IMPORTANTES À RETENIR | |
|---|---------------------------------------|
| Suspension de la facturation du cagibi | 1er mai 2026 |
| Période pour vider votre cagibi Il est obligatoire de vider votre cagibi avant le 8 juin 2026. | Du 27 avril au 8 juin 2026 |
| Locataires habitant dans un STUDIO : Date limite pour demander à G3P un lieu pour stocker vos effets, si nécessaire. | 18 mai 2026 |
| Locataires à MOBILITÉ RÉDUITE ou en situation de HANDICAP : Date limite pour demander à G3P de l'aide pour transporter vos effets, si nécessaire. | 18 mai 2026 |
| Début des travaux | 15 juin 2026 |
| Fin des travaux | Octobre 2026 |
| Accès aux nouveaux cagibis Vous recevrez l'information nécessaire avant la fin des travaux. | Après la fin des travaux |

Plusieurs mesures compensatoires

- Vous ne **paierez pas** pour votre cagibi **à partir du 1^{er} mai**, jusqu'à nouvel ordre;
- Vous aurez droit à **4 mois de location de cagibi sans frais**, à partir du moment où vous aurez accès à votre nouveau cagibi;
- Les **salles de cagibis seront déverrouillées et accessibles de 8h à 20h, 7/7, du 27 avril au 8 juin**, afin de vous donner plus de marge de manœuvre pour faire le ménage et vider votre cagibi. Vous n'aurez pas besoin d'être accompagné.e par la sécurité durant cette période;
- Vous pourrez **emprunter des chariots** au bureau de la sécurité pour transporter vos effets;
- Tout près des salles de cagibis, il y aura un **conteneur afin que vous puissiez jeter** ce dont vous ne voulez plus. Le personnel de G3P videra les conteneurs aussi souvent que nécessaire;
- Sur demande, nous pourrions vous **fournir sans frais des bâches en plastique** pour couvrir vos effets entreposés sur le balcon;
- Les **locataires d'un studio** qui n'auront pas la place suffisante pour entreposer leurs effets dans leur logement ou sur leur balcon, pourront nous contacter afin que l'on trouve un endroit où les stocker;
- Les **personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap** qui n'ont pas de proches pour leur donner un coup de main, pourront nous contacter afin qu'on les aide à transporter leurs effets dans leur logement.

Attribution des nouveaux cagibis

Il y aura moins de cagibis qu'avant. Afin de respecter les normes du bâtiment qui exigent, entre autres, des largeurs minimales pour les corridors de circulation et des accès sans entrave aux équipements mécaniques, l'espace réservé aux cagibis sera réduit. **C'est pourquoi :**

- **La priorité ira aux locataires qui avaient déjà un cagibi indiqué sur le bail en date du 27 avril 2026;**
- **1 SEUL CAGIBI PAR LOGEMENT sera alloué, à moins d'une indication contraire, clairement identifiée sur le bail;**
- **TOUS ET TOUTES les locataires qui auront un cagibi devront en payer la location, au coût minimum de 10 \$ par mois, à moins d'une indication contraire, clairement identifiée sur le bail.**

G3P est confiant qu'en attribuant 1 seul cagibi par logement, il y en aura assez pour l'ensemble des locataires qui en avaient un avant les travaux. **Si ce n'est pas le cas, la priorité sera donnée dans cet ordre :**

- 1. Aux locataires d'un studio;**
- 2. Aux locataires d'un 3 ½;**
- 3. Aux locataires d'un 4 ½ (2 chambres);**
- 4. Aux locataires d'un 5 ½ (3 chambres).**

Si l'n'y a pas assez de cagibis pour tout le monde, les **locataires d'un logement à 2 étages** (3 ou 4 chambres) **n'auront pas droit à un cagibi.**

En cas de non-disponibilité des cagibis, les **locataires qui n'avaient pas de cagibi avant les travaux** et qui souhaiteraient en avoir un devront s'inscrire sur une **liste d'attente.**

Aperçu des nouveaux cagibis

Les nouveaux cagibis fabriqués et installés par Permafil ressembleront à des cages grillagées en acier comme celles-ci :



Caractéristiques :

- **Taille similaire** pour tous les cagibis;
- Un peu plus de **1 m² par cagibi**;
- Hauteur allant **presque jusqu'au plafond**;
- **Cadenas tous identiques**, fournis gratuitement par G3P.

Contact



Vous habitez un studio et n'avez pas d'espace pour entreposer les effets de votre cagibi ?

Vous êtes à mobilité réduite ou en situation de handicap et avez besoin d'aide pour transporter vos effets ?

Vous avez des questions ?



Alex

est votre personne contact chez G3P.

Vous pouvez le rejoindre en écrivant à **acardena@g3p.ca** ou en appelant le **514 524-3015**, poste **238**.